

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	10 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite de l'audience du 6 juin 2008
2°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	11 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences des 6 juin et 10 septembre 2008
3°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Compagnie Trust CIBC</i>	2008-024	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	12 septembre 2008, 9 h 30	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM-273 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 29 août 2008 et de l'audience du 3 septembre 2008.

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Globevest Capital Inc.</i>	2008-025	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	12 septembre 2008, 9 h 30	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 29 août 2008
5°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gold-Quest International Corp. (ci-après « Gold-Quest ») (intimée)</i>	2008-031	Alain Gélinas	17 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'ordonnance réciproque d'interdiction d'opération sur valeurs et d'activités de conseiller en valeurs [LVM 265, 318.2 et 323.8.1]	À la suite de la demande du 28 août et de l'avis d'audience du 28 août 2008.
6°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Themistoklis Papadopoulos et Mario Bright et PNB Management inc. et 2967-9420 Québec inc. et David Mizrahi et Brian Ruse et 4384610 Canada inc. et 4190424 Canada inc. (intimés) (Allali, avocats) et Angela Shaïdas et Services Financiers</i>	2008-004	Alain Gélinas	18 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Requête de levée partielle de blocage de M ^e Frédéric Allali (Allali avocats) pour les intimés 4384610 canada inc. et 4190424	À la suite de la décision 2008-004-004 du 29 avril 2008, de l'audience du 8 mai, du 3 juillet 2008 et du 18 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Dundee inc.</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>M^{re} Daniel Meyer Ouaknine</i> et <i>Sydney Elhadad</i> et <i>Royal-Lepage Versailles</i> et <i>Renée Sarah Arsenault</i> et <i>Nicolas Tétrault</i> et <i>Groupe Sutton Royal inc.</i> et <i>D. Mizrahi & Associated Ltd</i> (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et <i>Giuseppe (Joseph) Geroue</i> et <i>Anthanasios Papadopoulos</i> et <i>Paul Chronopoulos</i> et <i>Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal</i> et <i>Jean Robillard</i> , <i>ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management inc., 2967-9420 Québec inc., 4190424 Canada inc. et 4384610 Canada inc.</i> (McCarthy Tétrault)				canada inc.	

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
7°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatouliou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Paribas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	22 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés
8°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatouliou et Franco Mignacca et Joseph</i>	2007-033	Alain Gélinas	23 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et de l'audience du 22 septembre 2008 L'audience se terminera à 14 h 00 [LVM-249, 265, 257 et 266]

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>				Demande d'audience des intimés	
9°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe</i>	2007-033	Alain Gélinas	24 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22 et 23 septembre 2008 [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada)</i> (mises en cause)					
10°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée (Stein & Stein, avocats) (intimée)</i>	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	25 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008
11°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin</i>	2007-033	Alain Gélinas	26 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23 et 24 septembre 2008 au ministre de nommer un administrateur

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>					
12°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	29 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24 et 26 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatthasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Paribas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	30 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24, 26 et 29 septembre 2008 [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Corporation de Valeurs mobilières Dundee (intimée)</i>	2008-029	Alain Gélinas	7 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de la demande du 28 août 2008 et de l'avis d'audience du 28 août 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>MF Global Canada Cie</i> (intimée)	2008-030	Alain Gélinas	7 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de la demande du 28 août 2008 et de l'avis d'audience du 28 août 2008 <i>Audience pro forma</i>
16°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion de patrimoine Intégralis</i> (Gowling Lafleur Henderson) (intimée)	2008-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	8 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-159 et 273.1]	À la suite de la demande du 25 juin 2008, de l'avis d'audience du 26 juin 2008 et de la remise du 22 juillet 2008
17°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>9-1-1 Finance inc.</i> et <i>Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C.</i> et <i>Mario Corriveau</i> et <i>Frédéric C. Tremblay</i> et <i>Liz Perez Villarreal</i> et <i>Johanne L'Heureux</i> et <i>Alice Plamondon</i> et <i>Jean-Paul Mercier</i> (intimés) (Woods, avocats)	2008-005	Alain Gélinas	9 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11, 28 février et 31 mars 2008 ainsi que des remises du 16 mai, du 19 juin 2008 et du 15 juillet 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Elliott Page Limitée</i> (Financière Manuvie)	2008-023	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	10 octobre 2008, 9 h 30	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 29 août 2008
19°	<i>Normand Théberge</i> c. <i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.)	2008-020	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	17 octobre 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM 322]	À la suite de l'audience du 27 août 2008
20°	<i>Vincenzo Farrugia</i> (Michelin et ass.) c. <i>Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)</i>	2008-026	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	23 octobre 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation [LVM 322]	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 29 août 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
21°	Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)	2008-013	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	3 décembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences <i>pro forma</i> des 2, 20 mai, 26 juin et 28 août 2008 Audience <i>pro forma</i>

Le 5 septembre 2008

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^e Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.